

	Bac + 3	bac+ 4	Bac + 5	Bac + 6	Bac + 7
Avant la réforme	<p>Obtention de la licence à l'université</p> <p>Etudiant</p>	<p>Préparation au concours : PE – PLC – PLP – CPE – documentaliste</p> <p>Etudiant (PE1- PLC1 – PLP 1) à l'IUFM, au CNED, ou actif dans la fonction publique voire dans le privé.</p> <p>Stages d'observation si étudiant à l'IUFM.</p> <p>Concours au 3ème trimestre</p>	<p>Si réussite au concours:</p> <p>Statut de stagiaire (PE2, PLC2, PLP2) à environ 1250 €/ mois à l'IUFM</p> <p>2 stages en responsabilité de 3 semaines chacun plus un stage filé de 30 lundis (quelques lundis de moins pour ceux qui partent jusqu'à 3 mois à l'étranger)</p>	<p>Titularisation par le rectorat à partir d'un dossier constitué par l'IUFM et l'IA</p> <p>Fonctionnaire titulaire T1 (1ère année sur le terrain)</p> <p>4 à 6 semaines de formation à l'IUFM</p>	<p>T2 (2ème année sur le terrain)</p> <p>2 à 4 semaines de formation à l'IUFM</p>
A partir de septembre 2010	<p>Obtention de la licence à l'université</p> <p>Etudiant</p>	<p>M 1 (master 1ère année)</p> <p>Etudiant à l'université (UFR ou IUFM)</p> <p>stages d'observation</p>	<p>Si obtention du M1: M2 (master 2ème année)</p> <p>Etudiant* à l'université (UFR ou IUFM)</p> <p>Stages en pratique accompagnée et stages en responsabilité (ouvrant droit à 3000 € de bourse* au maximum) en priorité pour ceux qui ont réussi l'admissibilité</p> <p>Passage de la 1ère partie du concours (dite admissibilité) en septembre pour les PE et quelques semaines plus tard pour les autres</p> <p>Passage de la 2ème partie du concours (dite admission) au 3ème trimestre</p>	<p>Si réussite au concours et obtention du M2 :</p> <p>stagiaire</p> <p>2/3 de temps sur le terrain, 1/3 en formation (organisation laissée libre à une coopération université/rectorat)</p>	<p>Titularisation si dossier favorable (quelle forme?)</p>

* en M2, l'étudiant peut avoir jusqu'à 9519 € à travers différentes aides y compris les 3000 € à travers les stages en responsabilité. Dans les faits, seuls quelques milliers d'étudiants pourront toucher le maximum. A mon avis, la grande majorité culminera à 4000 euros maximum. Il faut savoir que les stages ne sont pas indispensables pour réussir le concours (ce qui était déjà le cas avant la réforme) doncréfléchissez bien! (indice: observez bien la case « M2 »!)